

**TABLEAU "A" - DEPENSES DU TITRE I
POUR L'ANNEE 2004**

en Dinars

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE PREMIER - CHAMBRE DES DEPUTES		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	5 770 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 849 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	119 000
02.200	Dépenses speciales de Souveraineté	851 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	993 000
03.302	Interventions dans le domaine social	151 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	10 000
03.307	Contributions aux Organismes Internationaux	291 000
TOTAL DU CHAPITRE 1 =		11 034 000
CHAPITRE 2 - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	2 610 000
01.101	Remunération du personnel permanent	23 863 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	482 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	73 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	79 000
02.200	Dépenses speciales de Souveraineté	4 110 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 013 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	317 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	105 000
03.300	Transferts	775 000
03.301	Interventions à caractère général	2 200 000
03.302	Interventions dans le domaine social	187 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	3 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	6 000
TOTAL DU CHAPITRE 2 =		38 823 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 3 - PREMIER MINISTERE		
<u>Premier Ministère 1</u>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	1 770 000
01.101	Remunération du personnel permanent	17 294 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	266 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	649 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	117 000
02.200	Dépenses speciales de Souveraineté	81 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	3 183 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 840 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	195 000
03.300	Transferts	12 010 000
03.301	Interventions à caractère général	99 000
03.302	Interventions dans le domaine social	1 325 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	77 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	27 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	2 000 000
Total Premier Ministère 1 =		40 933 000
<u>Premier Ministère 2</u>		
01.101	Remunération du personnel permanent	2 130 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	336 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	18 114 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	7 320 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 047 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	254 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	6 293 000
03.301	Interventions à caractère général	410 000
03.302	Interventions dans le domaine social	2 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	64 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	26 000
Total Premier Ministère 2 =		35 996 000
TOTAL DU CHAPITRE 3 =		76 929 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 4 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	325 000
01.101	Remunération du personnel permanent	436 919 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	12 905 000
01.116	Remunération du Personnel exerçant à l'étranger	3 320 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	228 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	15 800 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	2 800 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	63 568 000
02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	460 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	4 337 000
03.300	Transferts	173 000
03.301	Interventions à caractère général	144 150 000
03.302	Interventions dans le domaine social	1 722 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	12 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	378 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	858 000
TOTAL DU CHAPITRE 4 =		687 955 000
CHAPITRE 5 - MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	284 000
01.101	Remunération du personnel permanent	100 820 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	1 264 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	207 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	45 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	8 531 000
02.202	Depenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	650 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	13 717 000
03.300	Transferts	1 185 000
03.302	Interventions dans le domaine social	384 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	6 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	24 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	435 000
TOTAL DU CHAPITRE 5 =		127 552 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 6- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	503 000
01.101	Remunération du personnel permanent	7 768 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	152 000
01.116	Remuneration du personnel exerçant à l'étranger	37 946 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	120 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 581 000
02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	24 683 000
03.301	Interventions à caractère général	1 170 000
03.302	Interventions dans le domaine social	20 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	10 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	4 092 000
03.316	Interventions des services à l'étranger	114 000
TOTAL DU CHAPITRE 6 =		81 159 000
CHAPITRE 7- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	331 000
01.101	Remunération du personnel permanent	359 232 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	540 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	850 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 450 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	370 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	68 049 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	9 187 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	671 000
03.300	Transferts	10 240 000
03.302	Interventions dans le domaine social	995 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	65 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	144 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	7 000
TOTAL DU CHAPITRE 7 =		452 131 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 8 - MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	139 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 972 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	21 311 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	574 000
02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	4 500 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	35 000
03.300	Transferts	3 000 000
03.302	Interventions dans le domaine social	140 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	30 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	164 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	15 000
TOTAL DU CHAPITRE 8 =		32 880 000
CHAPITRE 9- MINISTERE DES FINANCES		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	350 000
01.101	Remunération du personnel permanent	121 790 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	2 232 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	15 757 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	300 000
03.300	Transferts	21 000
03.302	Interventions dans le domaine social	146 000
03.303	Interventions dans le domaine de l'enseignement et de la formation	400 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	10 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	63 000
TOTAL DU CHAPITRE 9 =		141 069 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 10 - MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	260 000
01.101	Remunération du personnel permanent	3 443 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	575 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	30 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	14 333 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 537 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 672 000
03.302	Interventions dans le domaine social	63 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	2 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	103 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	60 000
TOTAL DU CHAPITRE 10 =		23 078 000
CHAPITRE 11 - MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	248 000
01.101	Remunération du personnel permanent	12 267 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	401 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 662 000
03.300	Transferts	9 000
03.301	Interventions à caractère général	1 000
03.302	Interventions dans le domaine social	21 000
TOTAL DU CHAPITRE 11 =		15 609 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 12 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES		
<u>1-Agriculture et Ressources Hydrauliques</u>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	568 000
01.101	Remunération du personnel permanent	149 142 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	815 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	4 840 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	14 661 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	5 688 000
02.202	Depenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	1 070 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	12 789 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 693 000
03.300	Transferts	19 000
03.301	Interventions à caractère général	48 000
03.302	Interventions dans le domaine social	183 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	56 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	5 000
03.306	Interventions dans les domaines économiques	220 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	1 296 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	211 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	24 000
TOTAL 1-Agriculture et Ressources Hydrauliques =		194 328 000
<u>3-Environnement</u>		
01.101	Remunération du personnel permanent	2 000 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	300 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	4 423 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 520 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	700 000
03.301	Interventions à caractère général	304 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	93 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	71 000
TOTAL 3-Environnement =		9 411 000
TOTAL DU CHAPITRE 12 =		203 739 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 13 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	257 000
01.101	Remunération du personnel permanent	3 645 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	696 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	8 955 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 481 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 940 000
03.306	Interventions dans les domaines économiques	5 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	179 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	15 000
TOTAL DU CHAPITRE 13 =		18 173 000
CHAPITRE 14 - MINISTERE DE L'EQUIPEMENT , DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	243 000
01.101	Remunération du personnel permanent	44 235 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 337 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 658 000
02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	28 415 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	525 000
03.302	Interventions dans le domaine social	31 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	25 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	15 000
TOTAL DU CHAPITRE 14 =		80 484 000
CHAPITRE 15 - MINISTERE DU TOURISME, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
<u>1-Tourisme et Artisanat</u>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	344 000
01.101	Remunération du personnel permanent	300 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	321 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	26 447 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	292 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	8 858 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	8 000
03.306	Interventions dans le domaine économique	12 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	76 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	108 000
Total 1-Tourisme et Artisanat=		36 766 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<u>2- Commerce</u>		
01.101	Remunération du personnel permanent	8 800 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	520 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	3 024 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	3 063 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	902 000
03.302	Interventions dans le domaine social	200 000 000
03.306	Interventions dans le domaine économique	12 509 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	196 000
Total 2- Commerce=		229 014 000
TOTAL DU CHAPITRE 15 =		265 780 000
CHAPITRE 16 - MINISTERE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DU TRANSPORT		
<u>1-TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION</u>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	490 000
01.101	Remunération du personnel permanent	6 656 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	185 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	600 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 820 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	848 000
03.302	Interventions dans le domaine social	190 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	17 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	30 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	456 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	576 000
TOTAL 1-TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION =		11 868 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<u>2-TRANSPORT</u>		
01.101	Remunération du personnel permanent	2 987 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	81 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 800 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 442 000
03.300	Transferts	150 000
03.302	Interventions dans le domaine social	119 012 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	7 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	67 000
TOTAL 2-TRANSPORT=		126 546 000
TOTAL DU CHAPITRE 16 =		138 414 000
CHAPITRE 17- MINISTERE DES AFFAIRES DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE		
<u>1-AFFAIRES DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE</u>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	243 000
01.101	Remunération du personnel permanent	859 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	128 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	675 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	700 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	225 000
03.302	Interventions dans le domaine social	48 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	122 000
TOTAL 1- AFFAIRES DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE =		3 000 000
<u>2- ENFANCE</u>		
01.101	Remunération du personnel permanent	16 570 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	162 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	489 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 440 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 995 000
03.300	Transferts	31 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	1 214 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	14 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 446 000
TOTAL 2- ENFANCE=		23 361 000
TOTAL DU CHAPITRE 17 =		26 361 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 18 - MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS		
1- CULTURE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	294 000
01.101	Remunération du personnel permanent	25 454 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	1 080 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 055 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	920 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 015 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	3 480 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	228 000
03.302	Interventions dans le domaine social	860 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	13 450 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	324 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	5 700 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	330 000
TOTAL 1- CULTURE =		55 190 000
2- JEUNESSE ET LOISIRS		
01.101	Remunération du personnel permanent	12 627 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	35 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	355 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	228 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	236 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	1 890 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	10 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 796 000
TOTAL 2- JEUNESSE ET LOISIRS =		17 177 000
TOTAL DU CHAPITRE 18 =		72 367 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 19- MINISTERE DES SPORTS		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	240 000
01.101	Remunération du personnel permanent	89 760 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	145 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	917 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 630 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 270 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	3 604 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 000 000
03.302	Interventions dans le domaine social	45 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	18 151 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	57 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	613 000
TOTAL DU CHAPITRE 19 =		117 432 000
CHAPITRE 20 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	374 000
01.101	Remunération du personnel permanent	441 879 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	39 967 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	6 485 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	27 650 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	6 000 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	42 915 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	9 815 000
03.302	Interventions dans le domaine social	1 435 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	120 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	273 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	925 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	105 000
TOTAL DU CHAPITRE 20 =		577 943 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 21 - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SOLIDARITE		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	300 000
01.101	Remunération du personnel permanent	38 028 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	575 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 680 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	4 000 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 050 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 448 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	900 000
03.300	Transferts	61 131 000
03.302	Interventions dans le domaine social	15 706 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	7 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	209 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	856 000
TOTAL DU CHAPITRE 21 =		130 890 000
CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION <u>1- EDUCATION</u>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	283 000
01.101	Remunération du personnel permanent	1 568 562 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	1 650 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 604 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	17 709 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	32 842 000
03.300	Transferts	6 994 000
03.302	Interventions dans le domaine social	2 516 000
03.303	Interventions dans les domaines de l'enseignement et de la formation	6 012 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	13 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	2 179 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	502 000
TOTAL 1- EDUCATION =		1 640 866 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<u>2- FORMATION</u>		
01.101	Remunération du personnel permanent	1 672 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	9 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	78 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	65 983 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	287 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	490 000 713 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	3 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	3 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	63 000
TOTAL 2- FORMATION =		69 301 000
TOTAL DU CHAPITRE 22 =		1 710 167 000
CHAPITRE 23 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LATECHNOLOGIE		
<u>1 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</u>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	383 000
01.101	Remunération du personnel permanent	325 690 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	59 000
01.116	Remuneration du personnel exerçant à l'étranger	912 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	14 544 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 334 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 348 000
02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	160 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	51 173 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 070 000
03.300	Transferts	73 950 000
03.302	Interventions dans le domaine social	165 000
03.303	Interventions dans le domaine de l'enseignement et de la formation	30 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	520 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	88 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	85 000
03.316	Interventions des services à l'étranger	50 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	9 519 000
TOTAL 1 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR =		482 080 000

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<u>3- RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIE</u>		
01.101	Remunération du personnel permanent	10 777 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	910 000
01.116	Remuneration du personnel exerçant à l'étranger	58 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 436 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	3 785 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	956 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 335 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	950 000
03.302	Interventions dans le domaine social	5 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	205 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	261 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	154 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	50 000
TOTAL 3- RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIE =		21 882 000
TOTAL DU CHAPITRE 23 =		503 962 000
CHAPITRE 24 - MINISTERE DE L'EMPLOI		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	230 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 806 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	66 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	16 238 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 303 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	3 048 000
03.302	Interventions dans le domaine social	6 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	7 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	7 000
TOTAL DU CHAPITRE 24 =		23 711 000
CHAPITRE 25 - DEPENSES IMPREVUES ET NON REPARTIES		
04.400	Dépenses de Gestion Imprévues et non réparties	62 358 000
TOTAL DU CHAPITRE 25 =		62 358 000
CHAPITRE 26 - INTERETS DE LA DETTE PUBLIQUE		
05.500	Interêts de la Dette Intérieure	415 000 000
05.501	Interêts de la Dette Extérieure	600 000 000
TOTAL DU CHAPITRE 26 =		1 015 000 000
TOTAL GENERAL =		6 635 000 000